

FÊTE DES RIVIÈRES, 19 SEPTEMBRE

DOSSIER DE PRESSE



FÊTE DES RIVIÈRES

**VENDREDI
19 SEPTEMBRE 2014**

**18h30 / Concerts
et inauguration des berges
22h / Spectacle fluvial**

TOUTES LES INFOS
lemarsan.fr montdemarsan.fr

FETE DES RIVIÈRES, 19 SEPTEMBRE

LE PROGRAMME

Visites guidées des berges

Départ Office de tourisme du Marsan, 16h et 17h (45min / 1h)

Renseignements 05 58 05 87 37

Spectacle déambulatoire Mister and Mister Twin

Déambulations dans le quartier des berges, 19h et 21h15 (Sets de 45min)

Mister and Mister Twin sont deux gentlemen décérébrés qui offrent un regard décalé et rempli d'humour sur tout ce qui nous entoure. De la cale de l'Abreuvoir au quai de la Midouze en passant par la rue Bosquet et le pont des Droits de l'Homme, ces deux saltimbanques haut perchés improvisent des petites saynètes humoristiques dans la rue, devenue véritable terrain de jeu. Ils sont casse-cou avec classe et adeptes d'acrobatie avec panache ! Ne loupez pas leur arrivée surprenante sur des vélos démesurés.

Little Mouth (en partenariat avec le caféMusic')

Quai de la Midouze, de 18h30 à 19h15

Plus besoin de présenter ce jeune duo montois habitué des scènes locales notamment celle du caféMusic'. Influencés par Adam Green, Devendra Banhart ou le célébritissime Bob Dylan, Thierry Rousselet (chant, guitare et harmonica) et Thomas Ceccato (guitare, percussion et glockenspiel) proposent des compositions ambitieuses aux mélodies pop folk, parfaites à écouter tranquillement au bord de l'eau...

Inauguration des berges

Départ cale de l'Abreuvoir, 19h30

Les participants empruntent les nouveaux cheminements piétons longeant la rivière pour rejoindre le lieu des prises de parole officielles, quai de la Midouze vers 20h.

Snawt (en partenariat avec le caféMusic')

Quai de la Midouze, de 20h30 à 21h30

Snawt c'est des compositions originales portées par un savant mélange de musiques soul, jazz, pop et punk. Sur scène, c'est l'énergie d'un groupe de sept musiciens mené par le duo électrique de la chanteuse et du saxophoniste. Snawt transporte le public dans un univers paradoxal où l'on croise énergie, émotions, danse, ballade et groove.

Orchestre Montois

Quai Silguy, 21h30 à 22h puis pendant le spectacle fluvial

Pour la Fête des Rivières, l'Orchestre montois prend place Quai Silguy et vient accompagner le spectacle fluvial qui viendra en point d'orgue de la soirée.

Spectacle fluvial "au bord de la nuit, la rivière à longer" (compagnie Ilotopie)

Quai de la Midouze, 22h (30 mn)

Le temps d'un soir la Midouze devient la scène d'un spectacle inédit où le public découvre une parade onirique composée d'une multitude de personnages surréalistes. Un rêveur à bord de son lit à rames, un rat mystérieux dérivant sur son parapluie flottant ou encore un âne adepte des auto-tamponneuses... Joutes de feu, envolées musicales, mécaniques incandescentes et pyrotechnie transportent les plus petits comme les plus grands dans un voyage « au bord de la nuit » où la réalité s'échappe pour laisser place à la rêverie...

Et aussi, projection *Et au Milieu coule une rivière* de Robert Redford,
Cinéma le Royal, 16h

Pour se restaurer...

Les restaurateurs et cafetiers du quartier - Autour d'une crêpe, Le Bistrot de Marcel, Le Lavoir, Worldfood Café et Mont de Pizza - proposent un ou des plats en rapport avec les berges.

Ils pourront exceptionnellement fermer à 3h du matin.

Deux bodegas associatives - ADAPEI et caféMusic' - seront également présentes, quai de la Midouze.

Infos pratiques

La rue du Maréchal Bosquet sera ainsi fermée à la circulation de 19h à 3h.

La circulation, quai Silguy sera contrôlée et seuls les riverains auront accès à la circulation et au stationnement jusqu'à la fin du spectacle fluvial.

FETE DES RIVIÈRES, 19 SEPTEMBRE

LE PROJET “RIVIÈRES DANS LA VILLE”

Pourquoi le projet “Rivières dans la Ville” ?

Rendre les rivières aux habitants

Les berges sont un atout majeur mais jusqu’alors inexploité. Elles sont à nouveau accessibles à tous : piétons, vélos, mais aussi personnes à mobilité réduite.

Pour les architectes de l’opération, une équipe composée autour du cabinet de Jacques Lancereau, un cheminement tout le long des quais est devenu possible avec la création d’un parcours promenade et de circulation douce favorisée notamment par l’installation de la passerelle “flottante” entre le quai Méchin et le quai Silguy.

Lieu d’animation, de détente, de loisirs mais aussi connexion entre les différents quartiers de la ville, les berges retrouvent une place centrale dans la vie de Mont de Marsan.

Valoriser la patrimoine naturel et identitaire de la ville

“Rivières dans la Ville” concerne 25 000 m² de berges sur la partie haute de la Midouze, depuis la confluence jusqu’au pont Saint- Louis. Mais pas seulement, car le projet englobe les berges mais aussi plusieurs espaces attenants du cœur de ville, comme la place Charles-de-Gaulle, les quais Silguy et Méchin, l’espace de la Vignotte, les cales de la Midouze et de l’Abreuvoir, la pisciculture ainsi que toutes les rues donnant sur les berges.

Cet espace correspond à l’ancien site portuaire de Mont de Marsan, haut lieu du commerce aquitain du XIII^e au XIX^e siècle et qui fut à l’origine de l’essor de la cité montoise jusqu’à l’avènement du chemin de fer. Avec son aménagement, c’est tout un passé fluvial et un patrimoine médiéval qui ressurgit.

Avec un souci d’authenticité qui s’exprime dans les matériaux utilisés : pierre coquillère locale, matériau d’origine et reconnaissable à sa couleur ocre, pierre calcaire naturelle, béton désactivé et granulats de Saint-Martin d’Oney pour les espaces de promenade, acier pour le mobilier urbain et les garde-corps...

Favoriser les nouveaux usages

Il est essentiel d’associer les rivières et les espaces publics urbains pour créer des traits d’union entre les quartiers et créer une interface entre la ville et la nature. Les aménagements incitent donc les Montois à la pratique des modes de déplacements alternatifs à la voiture.

L’espace aménagé donne toute leur place aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.

Favoriser l’attractivité du centre-ville

“Comme tous nos investissements en centre-ville, l’idée est non seulement de se réapproprier l’espace public, mais également de favoriser l’émergence de projets privés (résidentiels, commerciaux, etc...)”, explique le maire de Mont de Marsan, Geneviève Darrieussecq. *“On avait oublié combien notre*

centre historique était beau, en le redécouvrant, et devient en plus très attractif, à la fois pour les résidents, mais aussi pour les visiteurs (habitants de la périphérie, landais et Aquitains, touristes...”).

Le récent rachat de la villa Mirasol et sa reconversion en hôtel haut de gamme par des investisseurs privés, symbolisent parfaitement ce cercle vertueux. Restaurateurs et cafetiers du quartier ont également prévu d'investir les berges avec leurs terrasses.

“Rivières dans la Ville“, retour sur un projet d'envergure

2009-2010 / Conception du projet

Le schéma directeur et de programmation du projet “Rivières dans la ville“ est conçu en 2009 : vision globale de la ville, intentions thématiques fortes et outils à mettre en place pour construire l'identité contemporaine de Mont de Marsan. Le périmètre retenu est plus vaste que les abords immédiats des rivières.

En janvier 2010, un concours restreint d'architectes pour retenir un projet d'aménagement sur l'ancien site portuaire entre la confluence et la pisciculture est lancé.

Quatre équipes pluridisciplinaires (architecte, paysagiste, bureau d'étude ingénierie et hydraulique, concepteur lumière) rendent leurs esquisses en mai..

En juin, un jury composé d'élus et d'experts et le Maire choisissent le lauréat : le Cabinet Lancereau & Meyniel. Les études d'avant projet sont conçues en septembre et octobre.

Début octobre 2010, le projet retenu est présenté au public par les élus municipaux et l'équipe lauréate.

Fin 2010, les études de projet de la première tranche sont bouclées.

Les travaux de la place Charles-de-Gaulle peuvent commencer.

2011 / Place Charles-de-Gaulle, un nouvel espace de vie

La nouvelle place Charles-de-Gaulle a été inaugurée en décembre 2011.

Sa nouvelle configuration a donné lieu en un an au changement du sens de circulation entre le pont Gisèle Halimi et la rue Victor Hugo, au pavage de la place, à la rénovation de la façade du Théâtre municipal, et dans le même temps à l'aménagement de la rue Molière et Dominique de Gourgues. La place est désormais un écrin tout neuf, planté d'amélanchiers et accueille également le nouvel Office de tourisme communautaire situé dans l'ancienne minoterie entièrement rénovée pour l'occasion.

2012-2013 / Cale de l'Abreuvoir, vers un nouvel espace de liaison entre le centre-ville et les quartiers ouest

La Cale de l'Abreuvoir est formée par les deux rampes descendant des actuels ponts Gisèle Halimi et des Droits de l'Homme construites en 1816.

Malgré les aléas du temps et les fortes crues du premier semestre 2013, le chantier de la cale de l'Abreuvoir s'est achevé en juin 2013 et a été inauguré en septembre. La cale de l'Abreuvoir se révèle un passage incontournable entre les ponts Gisèle Halimi et des Droits de l'Homme.

Désormais, anciens et nouveaux pavés mettent en valeur la cale et facilitent l'accès au lavoir. Ce haut lieu du patrimoine montois a été réaménagé et ses maçonneries réparées. L'installation de bancs et d'arbres en partie haute de la cale offre un joli point de vue sur la confluence.

La cale et les quais de la Midouze et Méchin réaménagés sont un véritable espace de liaison entre le centre ville, la nouvelle "entrée Ouest" et le quartier Silguy avec le belvédère et la passerelle.

2013 - 2014 / Quais de la Midouze et Méchin, un véritable lieu de promenade et de convergence

Façonné comme un embarcadère, le quai de la Midouze a été peu à peu transformé en rive à dominante minérale, où les marches maçonnées sont ombrées par des arbres prochainement plantés. Le cabinet d'architectes Lancereau & Meyniel s'est inspiré des qualités singulières de la rivière pour constituer un paysage stratifié, entre ville et nature, en lignes successives de pontons, perrés, promenades hautes et basses. *"En facilitant l'accès aux berges et en y créant un lieu de promenade, la présence des rivières ne sera plus annexe à l'identité et aux usages de la ville"*.

Pour cela, il a fallu construire des murs de soutènement avec des garde-corps maçonnés, dans le prolongement de ceux déjà existants et rénovés, pour permettre le nivellement en plusieurs promenades de berges jusque-là inaccessibles. Le quai de la Midouze a également bénéficié durant l'hiver et le printemps de la reconstruction de perrés en pierre existants et de la création d'escaliers d'appontements accessibles depuis la rivière. Tout cela dans le but de rendre aux rivières leur particularité patrimoniale, de respecter l'histoire des lieux. Cette approche a notamment permis de redécouvrir un ancien quai d'escale qui a fait l'objet d'une restauration imprévue, mais heureuse. L'ancien port fluvial se révèle peu à peu.

L'aménagement des berges se construit par étapes, et vient maintenant celle de l'aménagement des sols. L'allée basse, au plus près de la rive, bénéficie d'un sol stabilisé ocre, tandis que la partie haute de la promenade est traitée par un béton gris clair. Des arbres, prochainement plantés, le long de ces espaces créeront un peu d'ombre. Des jeux pour enfants devraient également poindre au pied de la passerelle.

Lors de la conception du projet, l'architecte paysagiste a travaillé selon le contexte local, en collaboration avec les services techniques de la Ville et la Police de l'eau. 12 mètres séparent le point le plus haut du plus bas. Au regard de ces éléments, l'architecte a adapté son projet de réhabilitation des berges aux conditions d'inondabilité de chaque zone.

Ainsi, la palette végétale choisie pour le projet (graines, vivaces, arbres et arbustes) a été définie en fonction de l'altimétrie où les plantes seront installées. La Police de l'eau et la Direction départementale des territoires et de la mer ont également veillé dans le cahier des charges à ne faire figurer que des plantes natives au territoire (aulnes, saules) et que l'on retrouve dans la forêt galerie de la Douze.

Véritable jonction entre la place Charles-de-Gaulle et l'entrée Ouest via le belvédère, l'aménagement des berges promet de beaux moments de promenades familiales, accessibles aux parents, grands-parents, enfants ou personnes à mobilité réduite avec des espaces de détente et de contemplation, et ce en plein centre-ville !

Le déroulement des travaux des quais de la Midouze et Méchin

Juin - Décembre 2013 / Travaux préparatoires au chantier, approvisionnement matériaux, organisation, terrassement, fondations, murs de soutènement, travaux sur perré maçonné en pieds de berges.

18 décembre 2013 / La passerelle "flottante" a été installée.

Janvier - Mai 2014 / Travaux sur les grands emmarchements, murs maçonnés et glacis.

Mars - Avril 2014 / L'estacade en bois, qui descend du belvédère vers la passerelle est posée.

Avril - Juin 2014 / Aménagements paysagers

Juin - septembre 2014 / Préparation et les travaux de revêtement de sol, création d'emmarchements et adaptation des accès pour les personnes à mobilité réduite

Septembre 2014 / Travaux de finition, câblage et pose des nouvelles lanternes d'éclairage public
Pose du mobilier urbain.

19 septembre 2014 / Inauguration et ouverture officielle au public

Ce que ce patrimoine redécouvert nous rappelle

Le port de Mont de Marsan est né au XII^e siècle au confluent de la Douze et du Midou. Mont de Marsan a été un centre important pour le commerce des produits de la Gascogne, grains, vins de Tursan et armagnacs. Le transport fluvial s'effectuait sur la Midouze via Tartas, jusqu'à sa jonction avec l'Adour en desservant Dax et pour finir Bayonne. Les galupes (barques de transport de l'Adour à fond plat) revenaient ensuite chargées de poissons, d'étoffes étrangères, de fromages et de sel. Ces bateaux descendaient à la force du courant mais leur remontée était beaucoup plus difficile car effectuée "à la cordelle" au moyen de bœufs qui empruntaient le chemin de halage.

Au fil du temps la physionomie du port montois se modifie, le trafic vers l'océan ne cessant de s'accroître. Il s'étend vers l'ouest jusqu'à l'actuel pont Saint Louis.

L'ancien quai d'escale (actuel quai de la Midouze) (re)découvert pendant les travaux de réhabilitation des rives, rappelle l'importance de cette activité fluviale qui a perduré jusqu'en 1903. Les marchandises étaient stockées dans de nombreux entrepôts longeant les quais comme l'actuel café Music' qui possède encore le plancher incliné d'origine facilitant le transport des tonneaux. Les cales, en pente douce, permettaient des allées et venues moins pénibles entre lieux de stockage et bateaux.

Depuis le quai de la Midouze, on peut aussi voir encore aujourd'hui de nombreuses sources naturelles se déversées dans la rivière. Il existe en effet à Mont de Marsan des sources d'eau dont certaines minérales ferrugineuses et froides. En 1823, on trouvait pas moins de six établissements de bains : les bains minéraux, les bains de la Pépinière, les bains Delor, les bains Roussoulet, les bains de la cale du Nord et les bains Laclède.